

QUE SIGNIFIE UN LABEL EN TERMES DE SALAIRE DE SUBSISTANCE?

DE NOMBREUSES ENTREPRISES SE CACHENT DERRIÈRE DES TERMES EN VOGUE. ELLES PARLENT DE « DURABILITÉ » ET D'« ÉQUITÉ », SANS POUR AUTANT ÊTRE EN MESURE D'ATTESTER DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LEUR CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT. BIEN QUE PLUSIEURS LABELS SOIENT RECONNUS DANS LE DOMAINE DE L'ÉCOLOGIE, AUCUN NE GARANTIT LE RESPECT DES DROITS DU TRAVAIL ET DES DROITS HUMAINS. DÉCRYPTAGE.

OEKO-TEX STANDARD 100

Le certificat Oeko-Tex standard 100 garantit que le produit labellisé ne contient pas certaines substances chimiques. Le consommateur est au centre des préoccupations lorsque Oeko-Tex contrôle des produits, en excluant, par exemple, les substances allergènes. Les vêtements estampillés avec ce label sont issus d'un processus de fabrication sans produits toxiques, ce qui est un gage de sécurité au travail pour les ouvrières du secteur textile et les personnes qui traitent le coton. En revanche, ce label ne garantit pas de bonnes conditions de travail ou des salaires décents.

COOP NATURALINE

Le coton utilisé dans la gamme Naturaline est issu de l'agriculture biologique. Les familles de paysans reçoivent une garantie d'achat pour une quantité et une qualité de coton prédéfinies, et ce à un prix supérieur à celui du marché. Ce label atteste de l'application de directives écologiques et sociales claires sur l'ensemble de la chaîne de production de la récolte jusqu'au produit fini. La vérification se fait par un organe indépendant. Les fournisseurs s'engagent à payer un salaire de subsistance.

MAX HAVELAAR FAIRTRADE COTTON

Ce label atteste des relations commerciales équitables avec de petits producteurs dans les pays du Sud. Les cultivateurs de coton labellisé touchent un prix minimum leur permettant de couvrir leurs besoins de base. Ils perçoivent aussi une prime destinée à des projets écologiques et sociaux. Ce label se rapporte également aux conditions de production de la matière première. La phase de traitement du coton labellisé « commerce équitable » est aussi codifiée par des directives sociales. Les producteurs peuvent choisir entre différents codes de conduite et systèmes de contrôle. Un salaire de subsistance n'est toutefois pas garanti aux couturières dans tous les cas.

LES LABELS « BIO » (MIGROS, MANOR, H&M)

Les marques sont toujours plus nombreuses à lancer leurs propres collections de vêtements fabriqués avec du coton issu de l'agriculture biologique. Elles y apposent souvent un label qui leur est propre, afin de distinguer ces produits. Ces labels garantissent tous un coton cultivé dans le respect des critères de production « bio ». La culture de coton génétiquement modifié est interdite. L'utilisation d'engrais et de pesticides est réglementée. La plupart de ces labels garantissent une production biologique sur la base des directives de l'Union européenne en la matière. En revanche, ils n'exigent pas le respect de critères sociaux lors de la transformation du coton.

GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD (GOTS)

Le label GOTS vise à harmoniser les labels de coton bio existants. Il garantit le respect des critères de production biologique, et plusieurs autres labels bio de l'industrie textile s'y réfèrent. GOTS pose également des exigences écologiques et sociales au niveau de la transformation du coton, parmi lesquelles figure l'obligation pour les usines textiles de payer un salaire de subsistance. En revanche, il n'existe aucune directive concernant leur mise en œuvre.

POUR UNE MODE ÉTHIQUE :

CONSEILS D'ACHAT

Suivre la mode, tout en soutenant le commerce équitable, c'est possible ! Des articles bon marché ne sont pas forcément synonymes de mauvaises conditions de production, et des violations des droits du travail dans l'industrie textile se retrouvent dans toutes les gammes de prix. Voici quelques conseils simples pour consommer de manière plus responsable et faire entendre votre voix.

ÉVITEZ LES PRODUITS SOI-DISANT « SOLDÉS »

Il y a une limite aux prix cassés, et il vaut mieux renoncer à l'achat d'un T-shirt qui coûte moins de 10 francs. A ce prix, le paiement d'un salaire décent semble exclu. Quant à la quantité impressionnante de vêtements bradés en période de soldes, ils ne sont souvent produits que dans ce but. Ne vous laissez donc pas leurrer par toutes ces « bonnes affaires » et choisissez de manière critique les articles que vous achetez.

RÉSISTEZ AU DIKTAT DE LA SURCONSOMMATION

Le temps où l'on présentait une nouvelle collection à chaque saison est révolu. Dans de nombreux magasins, on nous propose désormais jusqu'à 10 collections par année ! N'oubliez pas que les modes passent. Mieux vaut donc acheter des articles de bonne qualité, et pimenter votre garde-robe avec des accessoires branchés ou des articles uniques dénichés dans des magasins de seconde main.

ORGANISEZ DES BOURSES DE VÊTEMENTS

En Suisse, de plus en plus de bourses de vêtements sont organisées. Trouvez celles qui auront lieu près de chez vous, sur internet et dans la presse locale. S'il n'y en a pas, pourquoi ne pas en organiser une ? Faites le tri dans votre armoire, échangez vos trésors et renouvelez votre garde-robe pour une bouchée de pain ! Une initiative sympa pour davantage de respect envers la nature et les êtres humains.

PRIVILÉGIEZ LES LABELS BIO

Privilégiez les vêtements fabriqués à partir de matières bio ou issues du commerce équitable. Vous apportez ainsi votre soutien aux petits paysans qui produisent les matières premières. Vous trouverez plus d'informations sur les labels écologiques de l'industrie textile en page 18.

RESTEZ CRITIQUES

La plupart du temps, le boycott ne permet pas d'améliorer la situation des couturières, qui sont les premières à souffrir en cas de baisse du chiffre d'affaires. Portez néanmoins un regard critique sur l'industrie textile et cherchez à connaître les entreprises qui s'engagent réellement pour des conditions de production équitables. Demandez aux marques d'indiquer l'origine de leurs vêtements et les conditions dans lesquelles ils ont été produits. Cherchez également à savoir si elles garantissent le paiement d'un salaire de subsistance. Pour cela, n'hésitez pas à vous adresser au siège de l'entreprise ou à poser des questions aux responsables des magasins. Vos remarques et critiques inciteront les entreprises à faire évoluer leurs pratiques.

CONSULTEZ NOTRE ÉVALUATION DES ENSEIGNES DE LA MODE

Vous trouverez plus d'informations sur le degré d'engagement des principales enseignes de la mode en Suisse sur www.ladb.ch/ccc. Vous pouvez également télécharger le guide pratique de la CCC sous la forme d'une application iPhone.

Dès novembre 2010, un guide de poche pourra être commandé gratuitement sur notre site internet www.ladb.ch/ccc ou à l'aide du talon-réponse au dos de cette brochure.

